

Transformer des plantes médicinales sauvages

Objectifs de la formation

Apprendre à réaliser des transformation plus complexe, dans le respect de la transformation en vigueur.

Pré-requis

Pré-requis : avoir déjà participé à la formation D7 "Reconnaître et utiliser les plantes sauvages"

Contenu

- Réalisation de transformations à base de plantes médicinales à chaud et à froid (sirop, onguent, cataplasme, alcoolature).
- Notions sur la réglementation de la vente de plantes médicinales.
- Introduction aux règles d'hygiène (méthode HACCP et Plan de Maitrise sanitaire)

Dates, lieux et intervenants

15 avr 2021 (7hrs) Chez les stagiaires
30 250 Sommières

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Courriel _____

Tél _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 14/04/2021

Tarifs

Non agricole 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Contactez Stéphanie HOSFORD Chargée
de projet FD CIVAM 30 04 66 77 10 83
hosford@civamgard.fr
FD CIVAM GARD

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :